

A

( N<sup>o</sup> 224. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la pétition du sieur Bryan Boyes, négociant à Anvers.*

---

MESSIEURS ,

Le sieur Bryan-Boyes, désirant profiter du bénéfice de la loi du 27 septembre 1835, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Clapham (Angleterre), le 29 août 1814 ; il habite la ville d'Anvers depuis 1816 ; sa conduite est exempte de reproches et il jouit de la considération publique.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**DU BUS AÎNÉ.**